

ÉVALUATION FORMATIVE

Des évaluations formatives seront faites à mi-stage.

ÉVALUATION SOMMATIVE

Chacun des stages cliniques fera l'objet d'une évaluation sommative.

CRITÈRES D'ADMISSION

Le comité d'admission évaluera les candidatures selon la motivation démontrée pour les soins aux personnes âgées.

Les candidats doivent effectuer une demande d'admission à la formation supplémentaire en soins aux personnes âgées au site Web du CaRMS :

<https://www.carms.ca/fr/jumelage/jumelage-de-medecine-familiale-durgence/descriptions-de-programmes/>

Date limite : le 19 septembre.

Les candidats seront invités à se présenter à une entrevue individuelle de sélection avant le 27 novembre.

POUR PLUS

D'INFORMATIONS

Pour toute correspondance au sujet de la formation supplémentaire en soins aux personnes âgées, vous devez vous adresser au secrétariat du Département de médecine familiale et de médecine d'urgence.

Université de Montréal
Département de médecine familiale et de médecine d'urgence
Pavillon Roger-Gaudry, bureau S-733
2900, boul. Édouard-Montpetit
C.P. 6128, Succ. Centre-Ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Tél : (514) 343-6111 poste 4151

grappe-medecinefamille@med.umontreal.ca



Pour un complément d'information, veuillez contacter la D^{re} Nathalie Champoux, directrice du programme avancé en soins aux personnes âgées, au (514) 340-3514.
nathalie.champoux@umontreal.ca

RÉSIDENCE EN MÉDECINE FAMILIALE
DÉPARTEMENT DE MÉDECINE FAMILIALE
ET DE MÉDECINE D'URGENCE



FORMATION SUPPLÉMENTAIRE
EN SOINS AUX
PERSONNES ÂGÉES
PROGRAMME DE TROIS MOIS

PRÉAMBULE

Pour préparer les médecins de famille à répondre au défi du vieillissement de la population québécoise, la direction du programme de médecine familiale du Département de médecine familiale et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal offre une formation supplémentaire de trois mois en soins aux personnes âgées.

Si vous désirez approfondir votre expertise dans les soins aux aînés, cette formation est construite sur mesure pour répondre à vos besoins.

Tout au long du stage, vous aurez l'occasion de perfectionner vos habiletés cliniques en soins aux personnes âgées, de développer vos qualités d'enseignant et de parfaire votre compréhension de l'organisation des soins de première ligne pour répondre aux besoins des aînés.

Vous apprendrez également à gérer avec confiance des situations cliniques complexes, en accompagnant ces patients, ainsi que leurs proches, dans un contexte de pratique collaborative en clinique externe spécialisée, en soins à domicile, en soins de longue durée, en unités de courte durée gériatrique ou de réadaptation fonctionnelle intensive.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

À la fin de la formation supplémentaire en soins aux personnes âgées, le résident sera en mesure de :

- 1 intégrer les connaissances, les habiletés cliniques et les attitudes appropriées aux problèmes de santé rencontrés fréquemment chez les personnes âgées, afin de leur assurer des soins de qualité globaux et continus;
- 2 utiliser adéquatement l'ensemble des services gérontogériatriques communautaires et hospitaliers nécessaires à la réalisation des plans d'intervention adaptés aux personnes âgées, dans une pratique collaborative.

PRÉALABLES

- 1 Avoir terminé avec succès le programme de résidence en médecine familiale.
- 2 Avoir réussi l'examen du Collège des médecins de famille du Canada.
- 3 Détenir un permis d'exercice du Collège des médecins du Québec.

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

A CLINIQUE

Stages au choix : (3 périodes)

- Unité de courte durée gériatrique
- Unité de réadaptation fonctionnelle intensive
- Gérontopsychiatrie en établissement
- Gérontopsychiatrie à domicile
- Soins de longue durée
- Clinique de troubles du mouvement
- Clinique de la douleur
- Consultations gériatriques

B SÉANCES ACADÉMIQUES

- a) Invitation aux réunions scientifiques de l'IUGM et des autres milieux de stage
- b) Participation à des lectures dirigées sous la supervision d'un tuteur

